

Santé Netcards : une avancée à Fribourg pour l'Europe de la Sécurité sociale

La carte Vitale traverse le Rhin : le cabinet d'un médecin français installé à Fribourg est le premier en Europe à être équipé d'un lecteur des cartes à puce européennes d'assurance maladie.

« C'est un gros progrès : mes patients français n'ont plus besoin de remplir de formulaires », signale le Dr Nadine Fouques-Weiss. Ce médecin généraliste français installé depuis 1987 à Fribourg dans un cabinet qu'elle partage avec son mari allemand, spécialiste de médecine interne, dispose depuis le 22 janvier d'un lecteur de la carte Vitale.

Médecin agréé du consulat de France à Stuttgart et de l'ambassade de France à Berlin, le Dr Nadine Fouques-Weiss est une pionnière du projet Netcards visant à faciliter et harmoniser l'accès aux soins en Europe. Elle est le premier médecin privé en Europe équipée d'un dispositif permettant l'utilisation des cinq cartes européennes d'assurance maladie en service.

L'Allemagne, la Lombardie, l'Autriche et la République tchèque ont un système équivalent à notre carte Vitale. « Le



Le Dr Nadine Fouques-Weiss, installée à Fribourg, est le premier médecin en Europe équipé du système Netcards permettant d'utiliser la carte d'assurance maladie à l'étranger. Photo Thierry Gachon

lecteur permet de contrôler en ligne si la carte présentée est valable », précise le Dr Fouques. Elle était prédisposée à tester ce système électronique transfrontalier, car un quart à un tiers de sa clientèle sont des Français, des expatriés, des étudiants, des touristes et des frontaliers. La communauté française au Pays de Bade s'est réduite avec le départ des Forces françaises en Allemagne fin 1992, mais reste

importante (environ 4000 personnes).

Uniquement pour les soins inopinés

Récemment encore, avant d'entreprendre un voyage dans un pays de l'union européenne, il fallait songer à se faire remettre le fameux formulaire E111, pour être couvert en cas d'urgence médicale. Entre-temps,

versitaire de Fribourg et l'hôpital de Kehl sont déjà équipés d'un lecteur de cartes à puce européennes », indique Andreas Koch, porte-parole de l'AOK du Bade-Wurtemberg qui sert de région pilote pour cette opération. Cela avait déjà été le cas par le passé pour le réseau Netlink mis en place pour les patients français souhaitant être dialysés dans des services médicaux au Pays de Bade.

300 hôpitaux et cabinets médicaux devraient être équipés du système Netcards d'ici fin 2008 en Europe. « Ce procédé ne concerne que les soins in-

opinés, précise le Dr Fouques, les soins programmés ne fonctionnent parfaitement que pour les salariés frontaliers ».

Un premier pas a été franchi mais la route vers l'harmonisation des systèmes de santé s'annonce longue. Même dans les Eurodistricts qui viennent de se constituer. « La couverture sociale fait partie des attributions régaliennes que les États ne sont pas disposés à céder », constate le Dr Fouques. « Il faut continuer à œuvrer pour répondre aux attentes des peuples ».

Adrien Dentz

L'Allemagne réforme son système

Une réforme de la santé, adoptée hier par les députés allemands, entrera en vigueur le 1^{er} avril outre-Rhin. La majeure partie des Allemands sont assurés par une des 250 caisses publiques d'assurance maladie et cotisent directement à leur caisse. Il existe en parallèle un système privé, réservé aux fonctionnaires, professions libérales et salariés dont les revenus excèdent un certain seuil et qui compte huit millions d'adhérents.

La création d'un fonds de la santé constitue l'axe central de la réforme. A compter de 2009, les cotisations (14,5 % du salaire brut en moyenne payés pour moitié par le salarié et l'employeur) seront versées à un fonds de péréquation qui les distribuera aux caisses publiques, à raison d'un montant fixe unique par assuré. Les caisses en difficulté pourront prélever auprès de leurs assurés une cotisation supplémentaire plafonnée à 1 % du revenu disponible.

« Les Allemands se méfient des médicaments qui ne sont pas à base de plantes, on a du mal à leur faire prendre des antibiotiques », indique le Dr Nadine Fouques-Weiss. Autre constat : « En Allemagne, les notices accompagnant un médicament sont plus détaillées qu'en France ».

« Une douzaine d'hôpitaux dont le centre hospitalier uni-